

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 76 (1950)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

applications. Ce fut d'abord la traction. Le premier chemin de fer à crémaillère à traction électrique fut celui du Salève, cher au cœur de tant de Genevois. Puis ce furent les chemins de fer de Clermont-Ferrand et de Saint-Georges à La Mure, ce dernier alimenté par 2400 volts, soit 1200 volts entre fil et terre. Les locomotives sont déjà équipées de l'archet classique.

Puis, ce fut le transport de force à grande distance. Le système Thury ou système série utilisait un certain nombre de génératrices série mises elles-mêmes en série les unes avec les autres, chacune apportant sa contribution à la tension totale. L'intensité, par contre, était maintenue constante¹. Les réceptrices, des machines série également, étaient accouplées à des génératrices, distribuant l'énergie à tension constante aux utilisateurs situés dans leur voisinage. L'installation était d'une simplicité de manutention remarquable : seule la tension variait. L'avantage qu'y voyait Thury était la sollicitation thermique invariable des câbles, et l'absence des pertes diélectriques causées par l'alternatif. Ces vues semblent, comme on le sait, reprendre de l'actualité, puisqu'on envisage de nouveau la réalisation de longs transports de force par courant continu.

Thury alla même jusqu'à utiliser la terre comme conducteur de retour. Mais avec le développement gigantesque du courant électrique, cette solution eût pu faire craindre bien des dégâts de corrosion.

Le système série reçut un coup mortel lors de la construction de la centrale de l'Albula pour l'alimentation de la ville de Zurich. A ce moment-là deux projets étaient en présence, l'un prévoyant le triphasé, l'autre, le système Thury. Les devis étaient sensiblement les mêmes ; ce furent les techniciens qui optèrent pour le triphasé.

Et pourtant, les belles réalisations ne manquèrent pas. Citons la Ville de Lausanne, alimentée par Saint-Maurice, 5000 CV, 22 000 volts ; le transport Moutiers-Lyon, 8000 CV, 57 000 volts, porté plus tard à 20 000 CV, 100 000 volts, 150 amp., etc.

Le système série posa à Thury de nombreux problèmes d'appareillage, principalement de réglage. Aussi Thury imagina-t-il le régulateur qui porte son nom, et qu'on entend souvent désigner simplement par « un Thury ». La première solution comportait un embrayage électromagnétique double : un voltmètre à contact provoquait l'entraînement, soit d'un côté, soit de l'autre, et le mouvement d'un petit moteur était transmis à l'organe de réglage dans le sens voulu. Peu après, Thury, renonçant à ce serpent de mer que sont les contacts, et que tout jeune électricien reprend encore aujourd'hui pour les rejeter plus tard, fit usage d'un servomoteur que Piccard-Pictet, de Genève, employait pour ses turbines, et le munit d'une tête électrique qui est encore un modèle du genre. Il le dota encore de l'asservissement temporaire, ce petit organe intelligent qui attend en quelque sorte de voir si l'intervention du régulateur a été suffisante ou exagérée, avant d'en provoquer une nouvelle.

Il serait trop long de s'étendre sur les multiples applications de ce régulateur Thury. Qu'il suffise de rappeler qu'il fut le principal objet de fabrication des Ateliers H. Cuénod S. A., à Genève, pendant près de trente-cinq ans. Depuis 1936, il a été repris par les Ateliers de Sécheron S. A., où il est encore actuellement à l'honneur.

Citons encore, pour donner une idée de la maîtrise de René Thury en matière de réglage, et de son habileté manuelle, les régulateurs de vitesse qu'il construisait comme ingénieur-

conseil de la Société Alsacienne de Construction, à Belfort, et qui maintenaient la vitesse des groupes haute fréquence à $1/20\,000$ près.

On a dit, de Thury, le « roi du continu ». Cela ne veut pas dire qu'il ait ignoré l'alternatif. Avec son ami Héroult, le métallurgiste bien connu, il mit au point le réglage automatique du four électrique, par déplacement des électrodes, de façon à conserver à l'arc toujours la même puissance. Une grande part du succès de l'électrometallurgie par le four électrique revient à Thury.

Puis ce fut la construction des alternateurs dits à fer tournant, dans lesquels aucun bobinage, ni inducteur, ni induit, n'était mobile ; ce furent les alternateurs dits à haute fréquence, jusqu'à 1000 kW et 40 000 périodes par seconde, construits et installés par la Société Alsacienne à la grande station de T. S. F. de Sainte-Assise, près de Paris ; ce fut l'application au four à haute fréquence pour la fusion des métaux précieux ; les études relatives à la fusion du fer électrolytique dans le vide, etc.

Abrégeons. Permettez-moi cependant de terminer par une anecdote, qui dépeint bien Thury. Dans sa propriété de Florissant, il avait un poulailler. Un beau jour, un nid de frelons vint s'y installer. Les enfants de René Thury pressèrent leur père de détruire ce nid de frelons, alléguant le danger qu'il présentait. Mais Thury, ami des bêtes, ne voulut rien savoir. Il fallut, pour le décider, qu'un beau jour un frelon piquât Thury, et il le fit sur le sommet du crâne. Comme la peau du crâne n'est pour ainsi dire pas extensible, Thury souffrit mort et martyre, et résolut d'en finir. Il voulut, cependant, malgré tout, ne pas infliger à ces bestioles une mort lente. Et pour ce faire, il installa, devant un trou percé dans la paroi du poulailler, un moteur électrique sur l'axe duquel il fixa un bout de fil de fer. Ayant mis son moteur en mouvement, il frappa, avec l'aide de ses enfants, sur les parois du poulailler. Les frelons, alertés, quittèrent leur nid, et sortant par la seule ouverture qui leur était laissée, se firent hacher jusqu'au dernier par cette espèce de guillotine électrique.

Mesdames, Messieurs, nous avons essayé de vous brosser un aperçu, bien incomplet d'ailleurs, de l'œuvre technique de René Thury. Les dons naturels de cet ingénieur, joints à une persévérance et à une honnêteté technique remarquables, lui ont fait porter le renom de l'industrie suisse bien au-delà de nos frontières. Et vous conviendrez sans doute avec moi, que cet homme aussi « a bien mérité de la patrie ».

SECTION GENEVOISE

DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Rapport du Président

présenté le 19 janvier 1950 à la 102^e assemblée générale
clôturant l'exercice 1949

Messieurs et chers collègues,

Qu'il me soit permis, au début de ce rapport, de saluer tout particulièrement la brillante élection, en septembre 1949, de notre collègue : M. Eric Choisy, ingénieur, à la présidence centrale de notre société.

C'est la deuxième fois, à quelques années d'intervalle, que cet honneur échoit à l'un des membres de notre section genevoise et, ma foi, nous en sommes très fiers !

¹ Voir Bull. ASE, t. 21 (1930), n° 5, p. 157.

Je tiens à remercier ici, en votre nom, M. *Choisy*, d'une part, qui n'a pas craint d'augmenter d'une lourde charge son intense activité, et toutes les sections romandes, d'autre part, qui ont pris l'heureuse initiative de présenter à temps une excellente candidature.

Je pense que notre reconnaissance doit aller également à M. Max *Kopp*, architecte, ancien président central, avec lequel les divers comités de notre Section ont entretenu, pendant six années, les meilleurs rapports.

Vous savez tout comme moi, mes chers collègues, que la liaison entre le Comité central et les sections est une chose utile, voire indispensable, qui malheureusement n'a pas toujours existé à un degré suffisant. Je m'empresse de préciser que cette remarque ne vise pas particulièrement notre section, celle-ci ayant toujours eu, ces dernières années, le privilège d'être représentée au Comité central. Mais désormais, cette liaison pourra devenir plus intime encore puisque le « grand patron » est des nôtres et assiste régulièrement à nos délibérations. Ainsi, pas plus tard qu'hier, votre comité actuel et les candidats qui vous sont présentés ce soir, ont eu l'occasion de rencontrer, à Genève, pour un tour d'horizon relatif aux diverses affaires S. I. A., MM. *Choisy* et *Soutter*.

La lecture du rapport, très complet, établi par ce dernier, notre actif et dévoué secrétaire central — rapport publié en entier par notre organe, le *Bulletin technique*, dans son numéro du 19 novembre 1949 — vous aura renseigné beaucoup mieux que je ne saurais le faire dans le cadre d'un exposé n'ayant pas d'autre prétention que de retracer l'activité de la section genevoise, l'an dernier.

Il va sans dire que si le nombre croissant des tâches de la S. I. A. exprime nettement sa vitalité, et aussi l'accroissement de son autorité dans le domaine des professions techniques, il s'ensuit automatiquement — car toute médaille, hélas ! a son revers — des charges nouvelles, qui ne sont pas sans influencer sa situation financière.

Votre comité et vos délégués, comme ceux des autres sections, alertés par divers appels du Comité central, ont eu à se pencher sur ce problème pendant l'année écoulée.

Une chose certaine résulte de toutes ces études : la S. I. A. doit maintenant décider si elle veut demeurer un organe vivant et participer à la vie technique nationale, voire internationale, ou si elle préfère être considérée peu à peu comme un groupement de seconde zone.

Dans le premier cas, elle doit accroître ses ressources, et c'est la raison pour laquelle je pense utile aujourd'hui même, à la fin d'un exercice fertile en discussions à ce sujet, de faire le point.

Votre comité, comme vos délégués, sont convaincus qu'il faut aller de l'avant ; ils estiment justes les initiatives prises par le Comité central dans le but de développer toujours et encore les interventions de la S. I. A. ; ils sont d'accord de soutenir une campagne de recrutement massif de nouveaux membres de façon à ce que notre société devienne toujours plus représentative des professions techniques.

Et pourtant, Messieurs, aussi paradoxal que cela puisse paraître, vos délégués se sont trouvés en complet désaccord avec le Comité central à l'Assemblée des délégués, de Lucerne d'abord, où la cotisation fédérale a été augmentée, à celle de Bâle ensuite, où le principe d'une taxe dite de bureau a été votée à une faible majorité.

Notre attitude appelle, dès lors, quelques explications :

Notre décision de Lucerne a été dictée par un certain manque de précisions dans les postes du budget, par l'augmentation de certaines dépenses et aussi par l'estimation, trop faible à notre avis, de recettes telles que la vente des

normes et règlements, ainsi que des volumes de *La Maison bourgeoise*. Il nous semble, encore aujourd'hui, que ces publications pourraient être vendues à un prix supérieur, ne serait-ce qu'en diminuant, en supprimant même, les rabais consentis à nos membres puisque — paraît-il — le tout-puissant Office fédéral de contrôle des prix s'oppose à un rajustement qui, à première vue, se justifie pourtant, nos finances exigeant des ressources nouvelles ! Pourquoi, dès lors, ne pas demander cet effort à ceux-là mêmes qui tirent un profit immédiat dans l'utilisation de ces imprimés, et n'avoir recours qu'ensuite, après avoir administré la preuve de l'insuffisance de telles recettes, à des solutions plus énergiques.

L'expérience méritait d'être tentée, me semble-t-il, et la démarche à l'Office de Montreux également. Cette dernière pouvait, du même coup, constituer un argument non négligeable dans les discussions amorcées dans le but de faire disparaître, pour toujours, la trop fameuse ordonnance relative à la réduction de nos honoraires qui, aujourd'hui plus que jamais, n'a pas sa raison d'être, vu la baisse sensible du coût de la construction.

A Bâle, vos délégués n'ont pas admis sans autre le principe d'une taxe de bureau, parce que celle-ci ne frappe qu'une certaine catégorie de membres, ceux qui, précisément, pouvaient être atteints indirectement, et sans douleur, par un supplément de cotisation prélevé sur la vente des imprimés.

Nous demandions aussi — la confusion des débats du 9 septembre à Bâle a prouvé abondamment que nous avions vu juste — la création d'une commission d'étude, comprenant des représentants de tous les milieux techniques, avant de mettre aux voix un projet financier assez loin de sa maturité.

L'Assemblée des délégués s'est, hélas ! finalement ralliée à une solution de compromis qui, si elle a comblé d'aise le caissier central sur le moment, ne donnera, par la suite, satisfaction à personne, probablement.

Vos délégués auront l'occasion d'intervenir à nouveau sur ce sujet, lors du vote du budget de 1950 ; ils espèrent que le Comité central voudra bien leur donner alors tous apaisements quant à l'application d'une taxe que, jusqu'à plus ample informé, ils continueront à considérer comme peu statutaire.

Je dois dire que, tant au comité que parmi les délégués, nous espérons beaucoup de notre nouveau président central pour apporter dans un débat, qui peut être décisif pour l'avenir de la S. I. A., des propositions donnant satisfaction à tous sans exception. — La création de diverses catégories de membres plus ou moins cotisants, ne peut en aucun cas être profitable à notre société.

Je me permets d'émettre le vœu également de donner l'occasion à nos membres d'exprimer leur opinion, par une sorte de plébiscite, sur cette question de l'organisation financière de leur Société ; faisant appel à leur porte-monnaie elle les intéresse au plus haut point !

Pour terminer ces quelques réflexions sur le plan suisse, je vous signale que la commission des questions sociales a poursuivi ses travaux, cette année, notamment sur les conditions d'engagement des ingénieurs, et aussi sur la formation des diverses catégories d'ingénieurs dans les hautes écoles.

La nouvelle commission pour la protection des titres, présidée par M. *Egloff*, ingénieur à Winterthour, a entrepris de nouvelles études parallèlement avec l'Union suisse des techniciens. M. Claude *Grosgrin*, architecte, y représente notre section. Cette dernière, je vous le rappelle, a été consultée par correspondance à ce sujet et a ainsi eu l'occasion de se

prononcer sur quelques solutions possibles du problème.

J'ajoute que, pendant l'année écoulée, les présidents des sections, ont tenu deux séances, le 9 avril et le 2 juillet à Zurich, les délégués deux séances aussi, le 30 avril à Lucerne et le 9 septembre à Bâle. Enfin, l'Assemblée générale bisannuelle a eu lieu les 10 et 11 septembre, également à Bâle, où nos collègues des bords du Rhin avaient fort bien fait les choses.

Mais il est temps de retracer l'activité de notre section en 1949.

Le comité s'est réuni douze fois; la section a tenu huit réunions ordinaires et une assemblée générale.

Les conférences suivantes ont agrémenté nos séances administratives :

M. le professeur *Emile Guyénot*, sur le sujet : « La machine humaine et sa construction » ; M. le professeur *Daniel Bonnard*, ingénieur, sur : « Les sols de fondation » ; M. le professeur *Albert Seiler*, ingénieur, sur : « La turbine à gaz » ; M. le professeur *John Torcapel*, architecte, sur : « André Le Nôtre et les jardins à la française » ; MM. *Jacques Weber*, ingénieur cantonal, *Roger Marcelin*, inspecteur-chef du Service des automobiles, et *Francois Grivel*, ingénieur, chef du Service de la voie à la C. G. T. E., sur : « La circulation à Genève et le nouveau matériel roulant de la C. G. T. E. » ; M. *André Rivoire*, architecte, sur : « L'architecture norvégienne » ; M. *P. de Haller*, de la Maison Sulzer. Sujet : « Rôle et méthode de la recherche industrielle » ; M. *Théo Schnyder*, ingénieur, sur : « Le Valais et ses bisses d'irrigation ».

En outre, le film de *L'Energie blanche* et celui sur *Les pompes d'accumulation de l'usine de l'Etel* ont été projetés devant nos membres, grâce à l'aimable invitation du Service de l'Electricité, pour le premier, et de la Maison Sulzer, pour le second.

Le 14 mai, une course de printemps a été organisée dans le canton de Genève, pour toutes les sections romandes; les participants ont eu l'occasion de visiter, le matin, plusieurs usines et chantiers de la place et, l'après-midi, après un excellent déjeuner à La Plaine, l'Aéroport intercontinental de Cointrin. Malgré le temps déplorable, la manifestation a fort bien réussi et s'est terminée, pour ceux qui l'avaient désiré, par un vol au-dessus de la ville.

Le 22 décembre, notre section s'est rendue à l'Usine à gaz pour y visiter de nouvelles installations, sous la direction de nos collègues : MM. *Kern*, *Lévêque*, de *Goumoëns*, *Gardiol*, *Henry Calame*, *Stévenin* et *Dentan*.

En ce qui concerne nos effectifs, ils ont encore augmenté dans le cours de l'année écoulée, malgré le décès de nos regrettés collègues : MM. *Max Baumgartner*, architecte, et *Lucien Meisser*, ingénieur civil, le transfert à la section vaudoise de M. *Théodore Bovet*, ingénieur mécanicien, nommé professeur à l'E. P. U. L., et la démission de M. *Robert de Haller*, ingénieur civil.

Ont été admis comme membres ordinaires : deux architectes : MM. *Pierre Collin* et *Georges Addor*; trois ingénieurs civils : MM. *Kurt Waldburger*, *Robert Marendaz* et *Louis Salomon*; deux ingénieurs-électriciens : MM. *Willy Luschinger* et *Walter Degiacomi*; un ingénieur mécanicien : M. *Louis Charrey*.

Ont demandé leur transfert dans la section genevoise : un ingénieur civil : M. *Claude Segond*, de la section de Thurgovie; un ingénieur électricien : M. *Jean Schwartz*, de la section vaudoise.

En résumé, notre section compte, à ce jour : 61 architectes, 58 ingénieurs civils, 38 ingénieurs électriciens, 65 ingénieurs mécaniciens, 6 ingénieurs ruraux, topographes ou géomètres,

9 chimistes, soit au total : 237 membres contre 231 à la fin de l'exercice précédent, à savoir une augmentation de 6 membres.

J'ajoute que nos collègues : MM. *Jules Zumthor*, architecte, et *Georges Poujoulat*, ingénieur, ont été nommés membres émérites en 1949.

Ce rapport serait incomplet s'il ne mentionnait les succès de concours remportés par deux de nos membres pendant l'année écoulée, à savoir : notre collègue du comité, M. *André Mottu*, ingénieur, lauréat du prix Colladon, et M. *Albert Cingria*, architecte, premier prix au concours organisé en vue de la reconstruction de l'Hôtel-de-Ville de Romont.

Il y a lieu de rappeler également ici, les excellents rapports qui existent entre les diverses sections romandes qui ont bien voulu se faire représenter à notre Assemblée générale de 1949, et qui nous ont invités, à leur tour, à des manifestations similaires : Fribourg, Vaud, deux fois, notamment pour la commémoration du 75^e anniversaire de sa fondation, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Valais.

Notre section était également représentée par votre président, le 18 juin, à l'Assemblée générale de l'Association suisse pour l'aménagement national, et le 27 juin à l'Assemblée d'information organisée par l'*Interassar*, réunion dans laquelle quelques membres de la Commission pour le développement de Genève, nos collègues MM. *Bodmer*, *Bordigoni*, *Hoechel* et *Martin* exposèrent les résultats de leurs travaux.

En outre, non sans peine hélas ! la section a réussi à se faire représenter au Congrès international des ingénieurs convoqué à Constance; M. *Claude Rossier* qui, comme d'autres collègues du reste, n'avait pu obtenir l'autorisation de sa direction, malgré l'intérêt général d'une telle réunion, a bien voulu prendre sur ses vacances le temps nécessaire pour cet instructif déplacement.

L'an dernier, à pareille époque, vous avez élu le Conseil professionnel des ingénieurs. Celui-ci s'est constitué le 10 février et a nommé M. *Pierre Lenoir*, président et M. *Frank Bugnion*, secrétaire pour l'exercice 1949. M. *Lenoir* vous lira dans quelques instants un bref rapport d'activité.

Quant au groupe d'études, dont s'occupe plus particulièrement M. *Claude Rossier*, assisté de M. *André Eyenberger*, il a tenu plusieurs séances et a entendu quelques conférenciers dont M. *Rossier* lui-même et M. *Armanet*. Son programme pour 1950 prévoit l'organisation de cours spéciaux sur des sujets touchant aux branches connexes de la profession; le premier de ces cours aura lieu vers la mi-février.

En ce qui concerne notre organe officiel, le *Bulletin technique de la Suisse romande*, des pourparlers sont encore en cours, actuellement, mais un rapport de la commission composée de MM. *Parodi*, *Colomb*, *Blandin* et *Mottu*, sera porté à votre connaissance, incessamment.

Je vous signale, d'ores et déjà, que le Comité de patronage a été élargi pour notre section, sur la proposition du président du Conseil d'administration : M. le professeur *Stucky*. M. *Odier*, s'étant retiré pour raison de santé, a été remplacé par deux membres nouveaux : MM. *Claude Groscurin*, architecte, et *Victor Rochat*, ingénieur, directeur aux Ateliers de Sécheron S. A.

Puisque nous en sommes aux publications d'ordre technique, je vous signale que la S. I. A. reçoit régulièrement, à titre gracieux; l'*Indicateur industriel*, le *Bulletin de l'A. T. G.* et l'*Habitation*. Je remercie les personnes qui veulent bien nous faire parvenir ces revues; celles-ci sont, bien entendu, à la disposition de chacun.

Pour terminer, je vous signale que l'*Interassar*, présidé par notre collègue M. *Arthur Lozeron*, a mis au point un contrat

collectif de travail, valable pour les architectes et leurs employés.

La question des vacances généralisées pour les bureaux d'études et les entreprises, étudiée également par l'intergroupe des Associations d'architectes, n'a malheureusement pas été résolue, en raison de difficultés d'organisation.

Voilà, mes chers collègues, un aperçu de l'activité de notre section pendant l'année 1949.

Avant de quitter la présidence que vous m'avez confiée il y a deux ans, je tiens à vous exprimer mes remerciements pour votre collaboration collective et vos précieux encouragements. Ma gratitude va tout particulièrement à ceux de nos membres qui, spontanément souvent, m'ont apporté leur concours, aux délégués, aux vérificateurs des comptes, au comité aussi, au comité surtout, qui m'a entouré de ses conseils et m'a largement aidé dans l'accomplissement d'une tâche lourde, certes, mais pleine d'intérêt aussi, et cela dans le meilleur esprit de joyeuse camaraderie.

Je conclus, mes chers collègues, en souhaitant sincèrement à mon successeur de rencontrer, pendant la durée de son mandat, ces mêmes satisfactions : la S. I. A., tout entière, et notre section en particulier, ne pourront que bénéficier de ces circonstances favorables à leur développement.

S. I. A., Section genevoise

Le président

M. HUMBERT, ingénieur.

Procès-verbal de la 102^e assemblée générale, le 19 janvier 1950, à 18 h. 30, au Buffet de la Gare de Cornavin.

Présidence : M. Marcel Humbert, président.

Membres présents : 94. — Avant d'ouvrir la séance de l'Assemblée générale proprement dite, le président souhaite la bienvenue à M. Eric Choisy, président central, ainsi qu'aux représentants des autres sections romandes : MM. Ramseyer, de Neuchâtel, Desbiolles, de Fribourg, Burgener, du Valais, et Vittoz, de la section vaudoise. M. Wyss, qui devait représenter la section de la Chaux-de-Fonds, s'est fait excuser.

Puis M. Humbert soumet à la section la candidature de M. Bernard Cordey, né en 1926, ingénieur électricien, dipl. E. P. U. L., présenté par MM. Frank Bugnion et Claude Rossier. Cette candidature est admise à l'unanimité, et sera transmise au Comité central.

Après quoi le président déclare ouverte la 102^e Assemblée générale, constate qu'elle a été valablement convoquée et que le quorum statutaire est atteint. Il excuse MM. Jean Lenoir, Bolens, Bourcart, Armanet, E. Odier, Tréand, Kugler, Deshusses, F. Peyrot et Henchoz.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 20 janvier 1949 est lu et adopté.

Le président lit son rapport pour l'exercice 1949, qui est vivement applaudi et sera publié dans le *Bulletin technique*.

M. P. Lenoir donne à son tour connaissance du rapport d'activité du Conseil professionnel. Lecture est donnée du rapport du trésorier et du rapport des vérificateurs des comptes. Tous ces rapports sont approuvés sans discussion.

Le budget de 1950 est lu et approuvé. La cotisation sera maintenue à 17 fr. L'assemblée élit enfin par acclamations son nouveau président : M. Arthur Lozeron, architecte.

Sont nommés membres du Comité : MM. Roger Breitenbucher, architecte ; Marcel Humbert, ingénieur ; Ivan Kern, ingénieur ; Jean Lenoir, ingénieur ; André Mottu, ingénieur ; André Rivoire, architecte ; Albert Rodé, ingénieur.

Sont nommés aux fonctions de délégués : MM. Jules Calame,

ingénieur ; Jean Hirschy, ingénieur ; Marcel Humbert, ingénieur ; Ivan Kern, ingénieur ; Jean Lenoir, ingénieur ; Arthur Lozeron, architecte ; Ernest Martin, architecte ; Paul Reverdin, architecte.

Sont désignés comme délégués suppléants : MM. Roger Breitenbucher, architecte ; Frank Bugnion, ingénieur ; Jérôme J. Gini, architecte ; Claude Groscurin, architecte ; André Mottu, ingénieur ; André Rivoire, architecte ; Albert Rodé, ingénieur.

Sont élus vérificateurs des comptes : MM. Lionel Besson, ingénieur ; Jean Pronier, ingénieur. Est élu vérificateur suppléant : M. Maurice Revacquier, ingénieur.

La séance est levée à 19 h. 20.

Le vice-secrétaire :

CLAUDE GROSCURIN.

Le président :

MARCEL HUMBERT.

Au cours du dîner qui suivit la séance, et auquel assistaient M. le conseiller d'Etat Casaï, et M. le conseiller administratif Thévenaz, notre président central, M. Eric Choisy, exposa les efforts faits pour mettre sur pied une organisation internationale de caractère universel pour les ingénieurs, qui en ont un grand besoin, tant sur le plan technique qu'au point de vue social.

Il n'existe, pour le moment, déclara-t-il, que des solutions fragmentaires au problème posé, à savoir : la *Conférence technique mondiale*, qui groupe ingénieurs et techniciens d'une vingtaine de pays, mais à laquelle manque l'appui de quelques associations nationales de première importance ; la *Conférence de Londres*, qui réunit chaque année le président et le secrétaire des sociétés d'ingénieurs de Grande-Bretagne, Etats-Unis, France, Belgique, Hollande, Danemark, Suède, Norvège, Suisse ; un groupement en formation à *Bruxelles* pour les ingénieurs du Benelux et éventuellement de France et de Suisse ; récemment enfin, un *congrès convoqué à Constance* par les ingénieurs français réunissait les représentants des puissances occupantes, de l'Allemagne et des pays limitrophes, pour s'occuper des questions sociales relatives à la profession d'ingénieur.

De son côté, l'UNESCO cherche actuellement à créer sur le plan universel des liens entre ingénieurs, ce qui, tenant compte des tendances habituelles de notre pays, est une initiative particulièrement intéressante pour la S. I. A. L'UNESCO a tout d'abord créé, dans le cadre de son organisation, un « Comité des sciences de l'ingénieur », comportant des experts de plusieurs pays des diverses parties du monde. Tenant compte des avis donnés par ce comité, l'UNESCO convoquera une conférence des principales organisations techniques internationales, telles que Association internationale des ponts et charpentes, Conférence mondiale de l'énergie, etc., afin que soit constitué, si possible, un Conseil supérieur chargé de contrôler le calendrier des congrès de ces associations pour empêcher les coïncidences de dates et éviter le chevauchement des programmes d'activité de ces groupements.

D'autre part, et en attendant qu'il soit possible d'assurer une meilleure collaboration internationale des sociétés nationales d'ingénieurs, l'UNESCO a décidé de vouer une attention particulière à quelques problèmes pratiques intéressant les ingénieurs, notamment en ce qui concerne la documentation technique. Des solutions concrètes ont déjà été approuvées en ce qui concerne, par exemple, l'établissement de dictionnaires techniques polyglottes, dont la rédaction est subventionnée par l'UNESCO.

Le Comité central de la S. I. A. tâche, malgré le budget très modeste dont il dispose à cet effet, de participer à toutes ces organisations, ce qui est indispensable pour la Suisse, et surtout il fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter la dispersion des efforts et inciter les sociétés d'ingénieurs de tous les pays sans exception à collaborer sur le plan technique comme sur le plan social.

Après le dîner, les assistants entendirent une conférence de M. François Fosca, professeur à l'Ecole d'architecture de l'Université, qui parla de la *matière et de son rôle dans l'art*.

Si l'œuvre littéraire ou musicale, dit-il en substance, peut exister en étant immatérielle, l'œuvre d'art plastique, par contre, existe matériellement. L'architecte, le sculpteur, le peintre, doivent donc posséder la connaissance intime de la matière et le sens de sa technique, et reconnaître aux matériaux naturels cette qualité primordiale : la durée.